

## DE L'ARBRE AU TAVILLON

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Titre                       | <b>De l'arbre au tavillon</b>  |
| En bref                     | Découvrir l'art du tavillonnage avec Hervé Schopfer : du choix de l'arbre en forêt jusqu'à l'atelier de fendage.   |
| Descriptif de l'activité    | Avec Hervé Schopfer, explorer l'univers du tavillon. La découverte commence à la source, avec une présentation du bois dans la forêt des Arses : comment choisir le meilleur bois, à quelle période se fait la coupe. Place ensuite à une démonstration de fendage dans l'atelier du tavillonneur où chacun pourra s'essayer à l'art de la taille. |
| Dates                       | <b>Samedi 1<sup>er</sup> novembre 2025</b>   |
| Horaire                     | 13h15 – 16h00  |
| Lieux du rendez-vous        | Atelier de fabrication, à la ferme<br>Route des Allamans 128<br>1659 Rougemont   |
| Lieux de l'activité         | Rougemont  |
| Programme indicatif         | Rendez-vous à l'atelier à 13h15. Covoiturage pour se rendre à la forêt des Arses. Explication sur le choix du bois pour les tavillons, ainsi que de la coupe. Retour à l'atelier pour une démonstration et pour une initiation au fendage. L'activité se termine à 16h.  |
| Matériel à prendre avec soi | Vêtements chauds, adaptés à la météo du jour.  |
| Sécurité                    | Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.   |
| Participants                | Adultes, dès 14 ans  |
| Nombres (min. – max.)       | Minimum 6 personnes, maximum 12 personnes  |
| Accessibilité universelle   | Cette offre n'est pas adaptée aux personnes en situation de handicap.  |

### TRANSPORTS ET ACCÈS

**Accès voiture et transports publics** Rendez-vous à l'atelier de fabrication, Route des Allamans 128 à Rougemont. À 15 min à pied de la gare de Rougemont. Parking à proximité.

|  |                       |               |
|--|-----------------------|---------------|
| <b>Horaires des transports publics</b> | <b>Aller</b>          |               |
|  | Bulle – Rougemont     | 11h50 – 13h12 |
|  | Montbovon – Rougemont | 12h37 – 13h12 |
|  | Gstaad – Rougemont    | 12h37 – 12h45 |
|  | <b>Retour</b>         |               |
|  | Rougemont – Bulle     | 16h46 – 18h06 |

Rougemont – Montbovon 16h46 – 17h23

Rougemont – Gstaad 16h12 – 16h22

**Attention** : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur [www.cff.ch](http://www.cff.ch)

#### Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact : [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch) – 026 924 23 33

## TARIFS

Tarif de base adulte

**Dès 14 ans, CHF 25.00**

## CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

#### Inscription

Inscription obligatoire : [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch)

+41 (0)26 924 23 33

**Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi**

#### Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

#### Paiement

Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place.

## Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès réception du paiement, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :

[www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente](http://www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente)



## Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.